



CLAUSE DE SAUVEGARDE LE CSN REFUSE DE FAIRE UN GESTE

Les 6 organisations syndicales de salarié.es dont la CGT souhaitaient obtenir **+1,3%** pour respecter l'application de la clause de sauvegarde qui permet de faire le point sur l'évolution du pouvoir d'achat des salarié.es et de réajuster ainsi la valeur du point lorsque celle-ci est en dessous du niveau d'inflation.

Pour rappel, en février 2022, l'augmentation de salaire octroyée par le CSN de **+ 3,50%** ne compensait déjà pas l'inflation qui atteignait **les 6,8%**. La CGT comme les autres organisations syndicales pensaient « naïvement » que le CSN aurait appliqué la clause de sauvegarde en proposant **+1,30%**, afin de s'aligner sur **les 4,8% d'inflation** au 31 août 2023.

Le CSN a indiqué que le contexte économique des études n'est pas favorable pour octroyer un coup de pouce qui serait perçu par la profession comme un mauvais signal et entraînerait des licenciements.

Le mauvais signal, ce sont les salarié.es qui le vivent et le subissent.

Comment expliquer aux salarié.es qui sont investi.es et dévoué.es et toujours présent.es même quand ils subissent une surcharge de travail comme en 2021 et 2022 que leurs efforts et leur abnégation, ne sont pas récompensés ?

Certes, l'activité des études n'atteint pas le chiffre d'affaires des années précédentes, en 2022, la croissance économique de la profession enregistrait une hausse de **+9,3%** qui a permis aux études d'avoir des réserves de trésorerie.

Même si les salarié.es ne se faisaient aucunes illusions sur cette négociation, ils se sentent abandonné.es par la profession. Leur pouvoir d'achat s'amenuise avec la hausse des produits de consommation, des loyers, de l'énergie, des transports.

Fort.es de la mobilisation historique pour les retraites, nous sommes déterminé.es, uni.es dans une intersyndicale à l'offensive pour gagner des droits en faveur du monde du travail. Nous sommes des millions à pouvoir mettre la pression au patronat, au gouvernement et aux parlements.

La CGT est mobilisée pour :

Nos salaires : nous revendiquons une augmentation générale des salaires et l'indexation des salaires sur les prix pour que les fiches de paie ne soient plus amputées par l'inflation, nous demandons l'ouverture de négociations dans l'ensemble des entreprises, des branches et dans la fonction publique.

**Toutes et tous en grève et en manifestation
le 13 octobre 2023 !**

